



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Inspection d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Affaire suivie par : Marie-Laure SASTRE
IA-IPR Biotechnologie Génie Biologique

Tél : 05 36 25 72 14/15/16
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 15 septembre 2023

Mme SASTRE Marie-Laure
L'Inspectrice d'académie -
Inspectrice pédagogique régionale
Biotechnologie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Biotechnologie Génie Biologique
Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux
formations professionnelles et technologiques
S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée Biotechnologie 2023-2024

Chères et chers collègues,

C'est un grand plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024. Bienvenue aux professeurs qui arrivent dans notre académie.

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse porte à votre attention ses principaux axes de travail de l'année scolaire à venir en lien avec la circulaire de rentrée.

Reprenant les priorités de la circulaire de rentrée ainsi que les ambitions définies par le nouveau projet académique, nous continuerons notre action sur quelques domaines essentiels, en particulier l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'évaluation et l'orientation. Nous accorderons notamment une place importante à la mise en place, pour la classe de sixième, d'une heure hebdomadaire de soutien et d'approfondissement et à l'extension du dispositif « Devoirs faits ».

Cette lettre nous permet enfin de mettre en évidence quelques évolutions propres à cette nouvelle année scolaire.

1. Des évolutions pour l'année 2023 – 2024

- a. La formation continue (PRAF) repensée :
 - Des procédures d'inscription rendues plus souples puisqu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, avec un principe d'abonnement
 - Certaines formations du PRAF passent à l'échelle départementale et sont donc plus accessibles

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page de l'EAFC dédiée à ce sujet (<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eafc/praf>) et en particulier le tutoriel en ligne.

- b. L'évolution du baccalauréat :
 - Les épreuves d'EDS auront lieu en juin
 - Pour le Grand oral, la troisième partie (sur le projet d'orientation du candidat) est supprimée.
- c. La généralisation des mathématiques au lycée : les élèves de première n'ayant pas choisi les mathématiques parmi leurs trois spécialités suivent un enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, à raison d'une heure et demie par semaine.

2. Des pistes de travail liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux

Pour lancer et soutenir la dynamique autour des savoirs fondamentaux le Recteur a mis en place un Conseil académique des savoirs fondamentaux. Ces savoirs, au-delà du français et des mathématiques, reposent sur l'acquisition des compétences essentielles (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines et spécialités. Une pratique régulière et conséquente de la lecture, de l'écriture, de l'oral et du calcul doit être au cœur des apprentissages. Elle garantit la réussite des élèves et forme les futurs citoyens.

Cette année voit également la mise en place de « la nouvelle sixième », qui se définit par :

- une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à faire travailler des compétences clés en français et en mathématiques. Ces séquences peuvent être assurées par des professeurs de collège ou des professeurs des écoles
- l'extension obligatoire du dispositif « Devoirs faits »
- le déploiement de « Pix sixième » sur les compétences numériques

3. Une poursuite de la réflexion sur l'évaluation

Une attention particulière continuera à être portée vis-à-vis de l'exploitation des résultats des évaluations effectuées en début de classe de 6^e, notamment pour permettre une connaissance fine des besoins des élèves sur les savoirs fondamentaux en vue, par exemple, de faciliter la constitution des groupes de soutien ou d'approfondissement.

Une nouvelle évaluation sera menée en classe de quatrième, dans le domaine du français (compréhension, étude de la langue, lecture) et des mathématiques. Elle vise à identifier les difficultés persistantes afin d'y répondre au mieux.

Au lycée, la réflexion engagée sur l'évaluation doit être maintenue, d'une part pour continuer à travailler au plus près des besoins des élèves - par exemple par le biais des tests de positionnement en début de classe de seconde - et d'autre part pour que le contrôle continu, qui représente 40 % de la note du baccalauréat, soit fondé sur une concertation des équipes disciplinaires et une harmonisation collective, de la seconde à la terminale.

4. Un engagement en faveur du travail sur l'orientation

L'orientation constitue aussi un facteur d'égalité des chances et, à ce titre, chaque enseignant doit contribuer à aider les élèves à construire leur réflexion, via le parcours Avenir, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et en luttant contre les stéréotypes sociaux ou de genre. L'académie de Toulouse s'est en particulier engagée dans le programme Avenir(s) porté par l'ONISEP. Des actions ont été menées et continueront à l'être tout au long de l'année pour intégrer dans les enseignements le travail sur l'orientation, qui passe aussi par la connaissance de soi et de ses compétences. Enfin, les actions en faveur de la découverte des métiers commenceront dès la classe de cinquième.

5. En perspective, une école tournée vers l'épanouissement des élèves

La volonté d'œuvrer au service d'une École protectrice et émancipatrice engage chaque membre de l'institution scolaire dans la promotion, la protection et la transmission des principes et valeurs de la République. Cet objectif, qui constitue la mission première de l'École (art. L 111-1 du *Code de l'Éducation*), suppose un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours au travers de réflexions, d'engagements et d'actions sur de nombreuses thématiques : la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, l'éducation à la défense, la démocratie scolaire, les questions à enjeux mémoriels, les enjeux de la transition écologique et de l'éco-citoyenneté. Si nombre de projets peuvent être menés à l'échelle d'un établissement au travers de différentes instances (CVC, CVL, CESCE notamment), chaque discipline contribue activement à la formation du citoyen, comme en atteste l'ouvrage collectif coordonné par l'IGESR *La République à l'École*. [1]

L'accès à l'éducation artistique et culturelle, levier important, s'élargit cette année par le déploiement de la part collective du Pass Culture aux élèves de sixième et de cinquième.

En dernier lieu, comme le souligne le projet académique, il faut oser la créativité ! N'hésitez pas à proposer des projets innovants, dans le cadre du CNR (Conseil national de la refondation) par exemple. L'inventivité pédagogique, qui se fonde sur les trois axes que sont l'excellence, l'égalité et le bien-être, y est largement encouragée et valorisée.

[1] La République à l'École, 2021 : <https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

En cette période de rentrée, voici plusieurs informations concernant notre discipline.

Catherine Metge et Valérie Ferreras poursuivent leurs missions d'aide à l'inspection. Aurélien Despierris, notre IAN (Interlocutrice Académique au Numérique) coordonne également les TraAM (travaux académiques mutualisés) avec Christine Bobik, notre référente. Anne Périès coordonne les olympiades de biologie. Je tiens à saluer leur engagement, tout comme celui des formateurs et formatrices disciplinaires, en faveur d'un travail collectif de grande qualité, que vous pouvez consulter sur le site disciplinaire :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/biotechnologies/accueil>

Je vous invite d'ailleurs à faire vivre notre site académique et notre compte @dest_BTK en partageant et mutualisant vos projets pédagogiques.

A- La formation

Je félicite les stagiaires, lauréats de concours de recrutement.

L'EAFC et l'INSPE mettent à disposition des ressources et un plan de formation pour le tutorat que vous pouvez consulter, avec notamment les livrets des tuteurs.

Je remercie dès à présent les enseignants qui assurent le tutorat des professeurs stagiaires ainsi que le tutorat des étudiants du Master MEEF en stage de pratique accompagnée. C'est un rôle essentiel.

Je rencontrerai les tuteurs des lauréats de concours le 27 septembre à 14h. La réunion avec les tuteurs des master 2 MEEF est programmée pour le 11 octobre prochain à 14h.

Je félicite également les stagiaires inscrits à la préparation de l'agrégation interne BGB et je remercie grandement les formatrices engagées dans le dispositif mutualisé avec l'EAFC de Montpellier. C'est une première pour l'académie de Toulouse.

Cette année encore les formations disciplinaires seront à public désigné et porteront sur les outils numériques, les contributions des biotechnologies aux enjeux sociétaux, la formation et l'évaluation par compétences ainsi que sur les risques biologiques. Les supports de formations seront consultables sur le site académique.

B- L'évolution des enseignements

Les épreuves d'EDS

L'annonce du report des épreuves terminales portant sur les enseignements de spécialité au mois de juin conduit à une évolution réglementaire sur les parties du programme entrant dans le champ d'interrogation de l'épreuve. Vous retrouverez ces informations sur le site académique dès qu'elles seront publiées en vous précisant que le site Eduscol n'est actuellement pas à jour sur ce point.

En continuité avec les réflexions déjà menées sur l'évaluation au lycée, sur la progressivité des compétences, il convient de poursuivre toutes les actions favorisant le travail en équipe.

La rénovation des référentiels de BTS Analyses de Biologie Médicale, Biotechnologies et BioAnalyses et Contrôles.

La rénovation des référentiels de formation de ces 3 diplômes est en cours, pour répondre à l'évolution des métiers de techniciens supérieurs de laboratoire et à la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ». Cette loi impose que les référentiels des formations professionnelles soient écrits en blocs de compétences, potentiellement transférables et revus tous les 5 ans.

Des formations nationales et interacadémiques sont prévues au 2ème semestre 2023-2024 pour accompagner les équipes pédagogiques à la mise en place des réformes dès la rentrée 2024.

La place de l'innovation pédagogique

Le projet TraAM « l'enseignement des biotechnologies 4.0, la mise en réseau des futurs professionnels » a été retenu pour la campagne 2023-2024.

Je tiens également à porter à votre connaissance le dispositif CNR permettant de financer des projets innovants.

<https://www.ac-toulouse.fr/conseil-national-de-la-refondation-concertations-dans-l-academie-de-toulouse-127040>

C- L'orientation

La 32e fête de la science qui se déroule du 6 au 16 octobre 2023 dans les régions, mouille le maillot. Cet événement propose des milliers d'événements gratuits ouverts à tous, y compris aux écoliers, collégiens et lycéens, sur le thème « sport et science ». Je vous invite à y participer et à proposer des ateliers dans vos établissements ouverts aux collégiens du secteur.

<https://www.fetedelascience.fr/>

Le concours des olympiades de la biologie contribue à faire émerger les compétences scientifiques des élèves, à valoriser les filières et les métiers qui lui sont associés. Le thème de la 4ème édition 2023-2024 est « La biodiversité dans les écosystèmes, du micro au macro, des abysses aux sommets ». La participation des élèves de STL et ST2S augmente chaque année. Je vous encourage vivement à tenter l'expérience des OAB.
<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/olympiades-academiques-de-biologie>

Le développement des compétences à s'orienter permet de renforcer l'autonomie des apprenants dans la construction de leur projet d'avenir. L'expérimentation menée l'an dernier en biotechnologie dans quelques établissements s'étend sur le territoire académique.

Vous trouverez en page 28-29 du projet académique un témoignage sur la mise en œuvre des compétences à s'orienter en biotechnologie.

https://www.ac-toulouse.fr/sites/ac_toulouse/files/2023-08/projet-acad-mique-2023-2026-55197.pdf

En 2023-2024, le travail sur ce référentiel se poursuivra : l'identification d'observables dans les programmes disciplinaires de biotechnologie ainsi que dans les projets pédagogiques, l'articulation avec l'ensemble des disciplines, l'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation.

Au cours de cette même année, débutera l'élaboration des référentiels de compétences à s'orienter pour le collège et le lycée professionnel.

La réforme du lycée professionnel conduit à mettre en place un parcours de consolidation (mesure 5.3) permettant aux bacheliers professionnels de réussir en STS.

<https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

J'accompagnerai donc la mise en œuvre d'une expérimentation pour nos BTS de Biologie Appliquée.

D- La relation Ecole-Entreprise

Depuis 2006, la Fondation CGénial œuvre au rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour répondre aux besoins d'ouverture aux métiers et au monde professionnel dès la 5^e, au développement de visites d'entreprises, et à la formation renforcée des enseignants, l'action Professeurs en entreprise propose de pousser les portes des entreprises et de découvrir les coulisses des sites industriels, techniques et du numérique.

<https://cgenial-connect.fr/profentreprise/recherche>

La mise en place des bureaux des entreprises dans les lycées professionnels et polyvalents à cette rentrée permettra de renforcer le lien école-entreprise.

<https://www.ac-toulouse.fr/bureaux-des-entreprises-en-lycee-professionnel-dans-l-academie-de-toulouse-128135>

Le projet Biothérapie et Bioproduction en Occitanie (Bio'Occ) a remporté l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et métiers d'avenir (CMA) avec l'intégralité du financement demandé de 4,3 M€, sur un budget total de 9 M€.

La collaboration étroite avec l'Université Paul Sabatier va permettre de développer 4 axes stratégiques pour atteindre d'ici 5 ans la formation de plus de 1 000 diplômés en créant une offre de formation plus attractive et lisible autant pour les futurs apprenants que pour les employeurs.

Les actions de coloration des formations existantes, le renforcement des partenariats avec l'industrie et la mise en place de plateaux pédagogiques s'initient avec 3 établissements pilotes cette année et s'étendront à l'ensemble des établissements de l'académie sur une période de 3 ans.

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

Des informations complémentaires à cette lettre sont en ligne sur la page d'accueil du site pédagogique Biotechnologies de l'académie. Ce canal d'information, rapide et réactif, est très fréquemment actualisé.

Toutes informations seront uniquement communiquées par nos adresses électroniques académiques puisque celles-ci sont sécurisées. Je vous remercie de les activer et de veiller à ce que votre boîte professionnelle soit vidée régulièrement.

Je vous souhaite une excellente rentrée, une très belle année scolaire 2023-2024, et vous assure de toute ma considération.

L'Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
Biotechnologies



Marie-Laure SASTRE